

15-21 SEPTEMBRE 2025

AU TRAVAIL, ON S'Y REND AUTREMENT !



Bonjour,

Pour la deuxième année consécutive, la Bresse Bourguignonne ouvre ses portes au **Challenge de la Mobilité Bourgogne-Franche-Comté, "Au travail, on s'y rend autrement !"**, organisé par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, la DREAL, et la CCIR.

Ce défi régional **concerne tous les établissements employeurs de notre territoire**. Il vise à encourager et à promouvoir les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle (marche, vélo, transports en commun, covoiturage, etc.) lors des trajets domicile-travail.

Du 15 au 21 septembre 2025, les salarié·es des établissements inscrits au Challenge auront l'opportunité d'expérimenter de nouvelles formes de déplacement et de partager un moment de convivialité, le tout en faveur de la transition écologique et de la qualité de vie au travail.

Cette compétition s'établit à deux niveaux : les établissements ayant le plus fort taux de participation seront récompensés à l'échelle de leur territoire. Quatre prix supplémentaires, cette fois-ci au niveau régional, viennent récompenser les établissements : un prix « vélo », un prix « transports co' », un prix « covoiturage », et un prix « coup de cœur du jury ».

Plus qu'une compétition le Challenge de la Mobilité BFC répond à des enjeux nationaux de mobilité durable.

Quelques chiffres : © *Les rencontres nationales du management et de la mobilité 06/2022*

- Les trajets domicile-travail **représentent le premier poste d'émission de gaz à effet de serre** des activités du bureau (ADEME, "Au boulot sans auto perso !" 5/10/2020)
- Le recours au télétravail permettrait de **diminuer d'environ 30%** les impacts environnementaux liés aux trajets domicile-travail selon un rapport remis à l'ADEME en septembre 2015
- **-15% d'arrêts de travail pour une· salarié·e cycliste** selon un rapport remis à l'Assemblée nationale le 20/12/2017 sur le dispositif de l'indemnité kilométrique vélo
- En 2017, **la voiture reste majoritaire pour les déplacements domicile-travail**, même pour de courtes distances (INSEE première n°1835 paru le 19/01/2021) "74% des actifs en emploi qui déclarent se déplacer pour rejoindre leur lieu de travail utilise leur voiture, 16% prennent les transports en communs, et 8% ont recours à des modes doux (6% à la marche et 2% au vélo)"
- En 2017, les 10% des ménages les plus modestes consacrent **21% de leur revenu disponible au transport**, les 10% les plus aisés consacrent 11% (INSEE PREMIÈRE n°1855, paru le 26/04/2021).

Organisé par



En partenariat avec



Véritable démarche collective, il s'agit pour l'ADEME et ses partenaires de mobiliser une chaîne d'acteurs : institutions, collectivités, employeurs et salarié·e·s, pour poursuivre la dynamique régionale initiée en 2021, qui a réuni l'an passé 53 territoires engagés, plus de 360 établissements inscrits, plus de 6600 participant·es !

Nous comptons sur votre mobilisation cette année encore, pour relever le défi collectif d'une mobilité alternative pour lutter contre le réchauffement climatique et améliorer la qualité de vie au travail.



Pour vous inscrire et recevoir plus d'information :

- challengemobilite-bfc.fr
- [La plaquette du Challenge de la Mobilité](#)

Marc SCHNEIDER

Association Mission Mobilité

Référent territoire Challenge de la Mobilité BFC

marc.schneider@missionmobilite.fr

07 82 74 45 08

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'MS' followed by a long horizontal stroke.